

RAPPEL :

SÉANCES DU CONSEIL 2024

Prochaine séance du conseil municipal : Lundi 9 septembre à 19h30 au Vieux Presbytère.

PERCEPTION DES TAXES

Mercredi 15 septembre 2024

CALENDRIER DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

9 septembre : Matières organiques (brun)

10 septembre : Recyclage (bleu)

16 septembre : Matières organiques (brun)

19 septembre : Déchets (vert)

23 septembre : Matières organiques (brun)

24 septembre : Recyclage (bleu)

30 septembre : Matières organiques (brun)

LA BIBLIOTHÈQUE OLIVAR-ASSELIN

Heures d'ouverture :

Mardi	Mercredi	Samedi
10 h à 11 h	16 h à 17 h	13 h à 14 h



BUREAU MUNICIPAL

Veillez noter que le bureau municipal est temporairement relocalisé au 125, rue de l'Expansion, à côté de l'entreprise SEMA.

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL


Lundi au jeudi :
8h30 à 12h et 13h à 16h

Vendredi:
Ouvert en avant-midi sur rendez-vous seulement. Fermé en après-midi.

POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS AVEC L'UN DE NOS SERVICES: 418 775-7050

Administration : #2600
Urbanisme : #2601
Direction : #2602
Garage municipal : #2605
Développement: #2606
Bibliothèque : #2607
Marché public : #2610
Loisirs, culture et vie communautaire : #2612

Suivez-nous sur  

+ d'infos : 
www.sainte-flavie.net



LE MOT DU MAIRE

Septembre : rentrée scolaire et municipale - l'heure des nouveaux défis

Chères Flaviennes, chers Flaviens,

La rentrée scolaire est toujours un moment de grande excitation, marqué par des émotions fortes et de nouveaux départs. Que ce soit pour les enfants qui découvrent ou redécouvrent les bancs de l'école, pour les parents qui jonglent avec cette transition ou pour les enseignants qui accueillent leurs élèves, c'est une période d'effervescence.

Au nom du Conseil municipal, je tiens à souhaiter une belle rentrée à nos enfants, à leurs parents, aux enseignant(e)s, ainsi qu'à vous tous.



Septembre marque également la fin de la période estivale et le début d'une nouvelle phase, souvent synonyme de retour au travail. C'est aussi le moment idéal pour reprendre nos activités régulières, renouer avec nos habitudes et, pourquoi pas, entreprendre de nouveaux projets pour l'avenir.

La recharge de plage, en cours de réalisation, représente l'un des projets important et majeur pour notre communauté. En plus de protéger notre noyau villageois, elle témoigne de notre engagement en faveur d'un développement structuré et d'une meilleure résilience face aux défis environnementaux.

Ce chantier majeur représente une étape clé dans nos efforts pour protéger l'un des secteurs les plus touché de notre municipalité contre l'érosion côtière et les impacts croissants des tempêtes et des vagues.

Le projet, qui s'étend sur 1,585 km de littoral, est une initiative d'envergure, pensée sur le long terme, avec une durée de vie estimée à plus de 30 ans sans entretien. Modélisé en tenant compte des pires scénarios d'évolution climatique, il offre une alternative à l'enrochement classique, permettant de préserver l'accès à notre plage, bien qu'elle soit remodelée, tout en garantissant la sécurité de nos citoyens.

Les travaux, entamés il y a deux semaines, engendrent certes plusieurs inconvénients temporaires pour la circulation et la quiétude de certains secteurs. Cependant, ces efforts sont indispensables pour bâtir un avenir plus résilient face aux changements climatiques. Je vous remercie pour votre patience et votre compréhension durant cette période.

Dans cette édition de La Marée, vous trouverez un dossier complet sur l'avancement des travaux et les étapes à venir. Soyez assurés que la municipalité mettra tout en œuvre pour que ce chantier se déroule de manière efficace et dans le respect de notre environnement.

Merci encore pour votre confiance et votre engagement dans ce projet qui vise à protéger notre belle municipalité. Bonne rentrée à tous!

**Jean-François Fortin,
Maire de Sainte-Flavie**

LES ACTIVITÉS DE LA FADOQ EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE

fadoq
Région Bas-Saint-Laurent

- Pickleball en gymnase
- Cours Téléphone et Tablette
- Cartes, Dés et Jeux de société

Contactez-nous pour vous inscrire à l'une des activités au 418-893-2111.

fadoq
Région Bas-Saint-Laurent

- Pickleball en gymnase
- Cours Téléphone et Tablette
- Cartes, Dés et Jeux de société
- Ateliers Antidote VIT

Contactez-nous pour vous inscrire à l'une des activités au 418-893-2111.

2024						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
2 Fête du Travail Bureau fermé	3	4 Début des inscriptions pour le Pickleball 13h30	5 Après-midi au Grand Air Pohénégamook	6 BBQ et Pickleball Amicale Saint-Hubert de Rivière-du-Loup	7	8
9	10 Butte du Bonhomme Blanchet Saint-Esprit-de-Témiscouata	11 VISITE AU MUSÉE DU BAS-ST-LAURENT	12	13	14	15
16 Atelier de Peinture Mont-Joli	17	18	19	20	21	22
23 Début de la session d'automne de Pickleball	24	25 Début des Cartes, Dés et Jeux de Société RDL	26	27 Visite des Jardins de Métis	28	29
30	1	2 Journée Porte Ouverte FADOQ et La Source	3	4	5	6

2024						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
30	1 À Amqui pour la journée des Aînés!	2 Journée Porte Ouverte FADOQ et La Source	3	4	5	6
7	8 Début des cours Tablette et Téléphone Pohénégamook	9 Conférence Succession et Héritage Pohénégamook	10 Début des cours Tablette et Téléphone RDL	11 Sortie à Vélo dans le Témiscouata	12	13
14 Action de Grâce	15	16 Café Rencontre à Amqui	17	18	19	20
21 Début des Ateliers Antidote VIT RDL	22 Conférence Appui Proche Aidant Pohénégamook	23	24	25	26 TOURNOI DE PICKLEBALL RIVIÈRE-DU-LOUP	27
28 Atelier de Peinture Mont-Joli Conférence Succession et Héritage RDL	29 RANDONNÉE LE BOOTLEGGER RIVIÈRE-BLEUE	30 Conférence Appui Proche Aidant RDL	31	1	2	3

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR



LA FÊTE DES RÉCOLTES ET LE GRAND BAZAR Samedi 7 septembre, de 8 h à 16 h

Le traditionnel Grand Bazar de Sainte-Flavie est de retour! Une trentaine de tables sont mises à disposition au coût de 25 \$. Une belle initiative qui vise à encourager le réemploi et à donner une seconde vie aux objets qui pourraient encore être utiles à d'autres, tout en permettant aux visiteurs de dénicher des trésors à prix doux. Réservez votre table auprès de la municipalité afin de vendre vos articles au 418-775-7050 poste 2612.

En parallèle du Grand Bazar, le festival des récoltes célèbre l'abondance de la saison estivale avec une épluchette de blé d'inde! Cet événement gratuit, organisé pendant le marché public de Sainte-Flavie, vous invite à déguster du maïs frais accompagné de légumes du marché, le tout dans une ambiance festive.

LE FESTIVAL PLEIN AIR DU BAS-SAINT-LAURENT Toutes les fins de semaine de septembre

C'est l'occasion de s'initier aux différentes disciplines de plein air, telles que la spéléologie ; l'escalade sur roche ; le vélo et le vélo de montagne ; le canot-kayak-rabaska ; la planche à pagaie adaptée ; la voile ; la randonnée pédestre alliant la mycologie, l'observation d'oiseaux ou le bain nature ; la randonnée au clair de lune, etc.

Cet évènement régional organisé par des passionnés de plein air partout dans la région propose 26 activités ayant lieu durant toutes les fins de semaine de septembre.



TOUT SUR LE PROJET RECHARGE DE PLAGE

VERS UNE CÔTE PLUS RÉSILIENTE

Le projet de protection côtière consiste à mettre en place une recharge de plage de matériaux granulaires (sable et gravier) le long du littoral du noyau villageois de Sainte-Flavie, soit entre le quai municipal au sud-ouest et le ruisseau Saucier au nord-est. L'objectif est de protéger les résidences et commerces en bordure du fleuve contre l'érosion côtière et la submersion côtière. L'infrastructure devrait avoir une durée de vie minimale de 30 ans sans entretien. Les travaux couvriront une longueur de 1,585 km et nécessiteront environ 185 000 m³ de matériaux de recharge, soit 345 000 tonnes de matériaux.

Trois épis rocheux seront également mis en place de part et d'autre du ruisseau Lebrun et à l'extrémité nord-est de la recharge au ruisseau Saucier. Ces épis permettront d'assurer la longévité de l'ouvrage de protection, notamment en limitant les impacts des crues des ruisseaux Lebrun et Saucier sur la recharge. D'autres aménagements sont aussi prévus au projet afin entre autres d'assurer un meilleur drainage des terrains à proximité de la recharge.

Une couche de sable, appelée « couche de confort », sera ajoutée sur les matériaux de recharge à trois endroits le long du littoral où l'achalandage est le plus élevé. De plus, une couche de support à la végétation sera mise en place à d'autres emplacements stratégiques pour un projet pilote d'hydroensemencement d'élymes des sables à l'arrière de la crête de la recharge.

**Un dossier détaillé est disponible
sur notre site web, dans la
section Zone Côtière.**



UNE VISION À LONG TERME

L'objectif premier de la recharge de plage est de protéger les infrastructures (habitations, commerces, routes, réseaux d'aqueduc et d'égout) contre l'érosion des berges et le franchissement des vagues transportant des débris jusqu'à la chaussée, rendant la circulation risquée. Elle vise avant tout à assurer la sécurité des citoyens.

La recharge de plage a été choisie comme ouvrage de protection des berges plutôt que l'enrochement pour différentes raisons. Dans un premier temps, la recharge est plus adaptée aux conditions du terrain naturel actuel, soit une plage. De plus, elle offre l'avantage d'être aussi durable que l'enrochement pour protéger la berge des événements extrêmes reliés aux changements climatiques, et ce sans occasionner des problèmes non désirés, comme un déplacement de l'érosion aux extrémités. Finalement, la réalisation d'un enrochement aurait été d'une hauteur importante bloquant ainsi une bonne partie de la vue sur le fleuve, diminuant l'espace disponible pour marcher en bordure du fleuve en plus d'en rendre l'accès difficile.

FONCTIONNEMENT DE LA RECHARGE

Lors de tempêtes, l'énergie des vagues va se dissiper en transportant le granulat de la recharge de plage. La berge sera ainsi mieux protégée de l'érosion et le franchissement des vagues (et le transport de débris) grandement limité.

Lors des hautes marées ou d'épisodes de tempête, la recharge va être sollicitée par les vagues et vous aurez peut-être alors l'impression que tout le granulat a été emporté. Mais, il aura plutôt été transporté, tel que prévu, au pied de la recharge. D'ailleurs, tout comme pour une plage naturelle la géométrie du granulat va varier au fil des saisons et des tempêtes. C'est tout à fait normal et prévu, il ne s'agit pas d'un signe de défaillance de l'ouvrage. La pente de construction 1V:4H initialement mise en place viendra s'adoucir au fil des ans jusqu'à l'obtention du profil d'équilibre. Ce processus peut prendre jusqu'à 3 ans.

LES TRAVAUX À VENIR CETTE SEMAINE

Chaque semaine, nous vous tiendrons informés des progrès des travaux de recharge de plage sur notre page Facebook et notre site web.

TRAVAUX RÉALISÉS LA SEMAINE DERNIÈRE :

- Aménagement des chemins d'accès sur la plage entre le ruisseau Lebrun et la place Flavie-Drapeau, ainsi qu'entre la rue Chouinard et l'émissaire PP1 en cours de réparation.
- Installation d'un batardeau temporaire pour faciliter la réparation de l'émissaire PP1.
- Début du nettoyage de la plage avec l'enlèvement des algues et du bois de grève.
- Début de la construction d'un épi rocheux à l'est du ruisseau Lebrun.

TRAVAUX EN COURS – SEMAINE DU 2 SEPTEMBRE :

- Aucune activité prévue lundi (congé férié).
- Poursuite des réparations de l'émissaire PP1 (forage pour l'installation des tiges d'armature, pose du coffrage, pompage de béton).
- Aménagement du chemin d'accès entre la place Flavie-Drapeau et la zone des travaux de l'émissaire PP1, complétant ainsi l'accès sur la plage entre le ruisseau Lebrun et la rue Chouinard.
- Continuation de la construction de l'épi rocheux à l'est du ruisseau Lebrun.
- Poursuite du nettoyage de la plage (enlèvement des algues et du bois de grève).
- Début de l'enlèvement des obstacles dans la zone de travaux (démantèlement des escaliers et clôtures).

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER :

- Bruits modérés près de l'émissaire PP1 dus aux activités de forage, au fonctionnement de pompes motorisées, et à la circulation limitée de camions (pompe à béton, transport de matériaux).
- Bruits forts à proximité de l'épi rocheux en raison du transport et de la manipulation de roches.
- Achalandage accru de camions entre la place Flavie-Drapeau et le ruisseau Lebrun.

SIMULATIONS VISUELLES AVANT/APRÈS



UN BREF SURVOL DE LA DÉMARCHE

Le projet de recharge de plage à Sainte-Flavie est en cours de préparation depuis 2022. Depuis ce moment, une multitude de démarches ont été entreprises afin de permettre la réalisation des travaux de la recharge de plage. Pour en nommer que quelques-unes, voici certaines étapes qui ont été franchies avant d'arriver au point où nous en sommes :

- Analyse des ouvrages de protection possibles ;
- Relevés topographiques du terrain et de sections du fleuve ;
- Études hydrauliques et sédimentaires ;
- Étude du potentiel archéologique ;
- Caractérisation écologique ;
- Conception de la recharge de plage ;
- Rencontres citoyennes afin d'expliquer le projet ;
- Étude géotechnique afin de trouver un banc d'emprunt de matériaux granulaires ;
- Demandes environnementales auprès de diverses entités (Pêches et Océans Canada, ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des parcs, etc.)
- Déplacement ou démolition de certains bâtiments et discussions avec les personnes concernées.

Toutes ces étapes, et bien d'autres encore, ont permis d'obtenir les autorisations nécessaires et de concevoir le projet de manière optimale avant la réalisation des travaux.

LES DIFFÉRENTES PHASES DES TRAVAUX

Les travaux sont organisés en plusieurs phases. D'abord, des travaux préparatoires doivent être effectués avant de commencer la recharge de plage. Ensuite, la phase de recharge de plage comprendra le transport et la mise en place de 345 000 tonnes de matériaux entre le quai de Sainte-Flavie et le centre d'art Marcel Gagnon. Enfin, des travaux d'aménagement paysager seront réalisés. Les travaux préparatoires sur la plage étaient initialement prévus au printemps 2024. Or, pour des raisons de délais d'obtention d'autorisations environnementales, ceux-ci n'ont pas pu être réalisés lors de cette période et ont dû être retardés. Ceux-ci ont donc été entamés le 12 août dernier. Ces travaux devaient être effectués à ce moment pour respecter l'échéancier, avec la nécessité de terminer avant l'arrivée de l'hiver.

Les travaux préparatoires consistent à aménager les accès afin que les camions soient en mesure de circuler sur la plage, la réparation et le prolongement de certains émissaires sous la recharge, le nettoyage de la surface de la plage (retirer algues, débris, bois, etc.), ainsi que le démantèlement des structures présentes dans l'emprise de la recharge, comme des escaliers. Les travaux préparatoires incluent également de construire trois épis rocheux situés de part et d'autre du ruisseau Lebrun et à l'extrémité est de la recharge. Ces épis aideront à soutenir la recharge et limiteront le transport de matériaux par les marées. Il y avait certaines contraintes liées à la période des travaux. Avec l'arrivée de l'automne, le risque de tempêtes augmentera. Idéalement, ce genre de travaux seraient réalisés pendant la saison estivale, mais la forte affluence touristique à Sainte-Flavie a été considérée. Ainsi, un compromis a été nécessaire entre la saison touristique et la réalisation des travaux avant l'hiver.

À partir du 3 septembre, les travaux de recharge de plages seront entamés. Ces travaux nécessiteront l'acheminement de 345 000 tonnes de matériaux sur la plage de Sainte-Flavie à partir du banc d'emprunt de Saint-Ulric. Ce transport nécessitera plusieurs chargements de camions et affectera la circulation locale. Plus de 20 000 voyages de camion seront nécessaires pour ce projet. Les travaux se poursuivront jusqu'à la fin décembre. Des travaux d'aménagement paysager et de transplantations de végétation viendront compléter le projet au printemps 2025.

LES MESURES DE CONTRÔLE ET D'ATTÉNUATION MISE EN PLACE

Il serait erroné de penser que les travaux n'auront aucun impact sur les citoyens. Cependant, plusieurs mesures de contrôle et d'atténuation ont été mises en place pour limiter les désagréments. Tout d'abord, l'entrepreneur doit respecter des seuils maximaux pour les vibrations et le bruit, et les travaux doivent être réalisés pendant la journée, du lundi au vendredi, sauf exception. De plus, un sonomètre et un géophone sont installés sur le site pour surveiller les niveaux de bruit et de vibrations. Ces équipements envoient des alertes si les seuils acceptables sont dépassés, permettant ainsi de corriger la situation si nécessaire.

Pour réduire la congestion sur le réseau routier local, la municipalité a demandé au Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) que les feux de l'intersection entre la route de la Mer et la route Flavie Drapeau passent en mode clignotant dès le début des travaux de recharge. De plus, une partie des camions empruntera le chemin Perreault Est plutôt que la route 132 pour diminuer l'afflux de trafic.

En ce qui concerne la protection de la faune et de la flore, l'entrepreneur a soumis un plan de protection de l'environnement. Plusieurs mesures d'atténuation des impacts environnementaux ont été mises en œuvre, notamment la surveillance des oiseaux migrateurs ou du capelan. Les abords de la recharge seront également revégétalisés par récupération ou ensemencement d'élyme des sables suite aux travaux.

FAITS DIVERS

Bien que plusieurs recharges de plage aient déjà été réalisées à divers endroits au Québec, le projet de recharge de plage de Sainte-Flavie est le plus gros projet de ce type réalisé en date d'aujourd'hui dans la province. Il s'agit du plus grand projet financé par le cadre de prévention de sinistres du ministère de la Sécurité publique (MSP) en termes de volume, de longueur et de coûts. Les retombées pour la municipalité seront très positives, car ce projet assurera une protection accrue des bâtiments contre les grandes marées, de plus en plus fréquentes, tout en permettant de conserver l'usage de la plage et en étant la meilleure solution d'un point de vue environnemental.